FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit DEVCON® Flexane® Primer FL-10

Autres moyens d'identification

SKU# 15980

Usage recommandéNon disponible.Restrictions d'utilisationAucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Nom de la société ITW Performance Polymers

Adresse 35 Brownridge Rd

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Personne-ressource Service à la clientèle Numéro de téléphone 978-777-1100

Télécopieur Courriel

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

800-424-9300

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques

Dangers pour la santé

Liquides inflammables
Catégorie 2
Toxicité aiguë, voie orale
Corrosion cutanée/irritation cutanée
Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée
Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Catégorie 2
Cancérogénicité
Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction
Catégorie 2
Catégorie 2

Toxicité pour certains organes cibles - Irritat

exposition unique

Irritation des voies respiratoires de catégorie

3

Toxicité pour certains organes cibles -

exposition unique

Non classé.

Catégorie 3 - effets narcotiques

Toxicité pour certains organes cibles -

expositions répétées

Catégorie 1

Danger par aspiration

Catégorie 1

Dangers environnementaux

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Mention de danger

Danger

Liquide et vapeur très inflammables. Nocif en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-10 SDS CANADA

Conseil de prudence

Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié.

Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Renseignements supplémentaires

Aucune.

Autres dangers Un liquide inflammable accumulant l'électricité statique peut devenir électrostatiquement chargé, même avec de l'équipement mis à la masse et mis à la terre. Des étincelles peuvent allumer les liquides et les vapeurs. Peut provoquer un feu à inflammation instantanée ou une explosion.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
IPA - Isopropyl Alcohol		67-63-0	15 - 40
Méthylisobutylcétone (Méthylisobutylcétone)		108-10-1	15 - 40
Toluène		108-88-3	15 - 40
Alcool éthylique		64-17-5	1 - 5
Alcool méthylique		67-56-1	< 1
Autres composant sous les nive	aux à déclarer		< 1

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut Inhalation

confortablement respirer. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Appeler un centre

antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas Contact avec la peau

d'irritation cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Laver les vêtements

contaminés avant réutilisation.

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les Contact avec les yeux

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. Ne pas faire Ingestion

vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré la substance. Pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve

antireflux ou d'un autre appareil médical respiratoire approprié.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements. Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut irriter les voies respiratoires. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Informations générales

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Brûlures thermiques : Rincer immédiatement avec de l'eau. Tout en rincant, retirer les vêtements qui ne collent pas à la zone touchée. Appeler une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport vers l'hôpital. Garder la victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse antialcool. Dioxyde de carbone (CO2). Pour de petits incendies seulement, on peut utiliser une poudre chimique, du dioxyde de carbone, du sable ou de la terre. Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Agents extincteurs inappropriés

Dangers spécifiques du produit dangereux

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer sur une distance considérable jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flammes. Ce produit est un mauvais conducteur d'électricité et peut devenir électrostatiquement chargé. Si une charge suffisante s'accumule, des mélanges inflammables peuvent s'enflammer. Pour réduire la possibilité de décharge statique, utiliser de bonnes procédures de mise à la masse et de mise à la terre. Ce liquide peut accumuler de l'électricité statique lors du remplissage de récipients correctement mis à la terre. Une accumulation d'électricité statique peut être grandement augmentée par la présence de petites quantités d'eau ou autres contaminants. Ce produit flotte ou peut s'enflammer sur une surface d'eau. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Méthodes particulières d'intervention

Risques d'incendie généraux

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Liquide et vapeur très inflammables.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement. Transfert par moyen mécanique comme camion-citerne sous vide, camion à réservoir aspirateur ou tout autre récipient approprié pour la récupération ou l'élimination sécuritaire. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiquer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Utiliser un matériau non combustible comme la vermiculite, le sable ou la terre pour absorber le produit et le mettre dans un récipient pour élimination ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Absorber avec de la terre, du sable ou une autre matière non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Mettre le matériau dans des récipients appropriés, couverts et étiquetés. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas manipuler, stocker ou ouvrir près d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Protéger le produit du rayonnement solaire direct. Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Minimiser les risques d'incendie à partir de substances inflammables et combustibles (y compris une poussière combustible et des liquides accumulant la statique) ou de réactions dangereuses avec des substances incompatibles. Les opérations de manipulation qui peuvent favoriser l'accumulation d'électricité statique comprennent, mais sans s'y limiter, les opérations de mélange, de filtration, de pompage à des débits élevés, de remplissage avec éclaboussures, de création de bruines ou de pulvérisations, de remplissage de réservoirs ou de contenants, de nettoyage de réservoirs, échantillonnage, de jaugeage, de changement de chargement et de camion aspirateur. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Utiliser d'outils ne produisant pas d'étincelles et du matériel antidéflagrant. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas goûter ni avaler. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les femmes enceintes ou allaitantes ne doivent pas manipuler ce produit. Doit être manipulé dans des systèmes fermés, si possible. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Pour d'autres renseignements sur la mise à la masse et la mise à la terre de l'équipement, consulter le Code canadien de l'électricité (CSA C22.1) ou les pratiques recommandées en 2003 par l'API (American Petroleum Institute), « Protection Against Ignitions Arising out of Static, Lightning, and Stray Currents » (Protection contre l'allumage causé par la statique, la foudre et les courants vagabonds) ou le document 77 de la NFPA (National Fire Protection Association), « Recommended Pratice on Static Electricity » (Pratique recommandée en ce qui a trait à l'électricité statique) ou le document 70 de la NFPA, « Code national de l'électricité ».

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Garder sous clef. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Éliminer les sources d'ignition. Éviter tout ce qui produit des étincelles. Mettre à la masse/à la terre le récipient et l'équipement. Ces précautions seules peuvent ne pas être suffisantes pour éliminer l'électricité statique. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans des récipients bien fermés. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

États-Unis. ACGIH, TLV (Valeurs de seuil d'exposition) Composants **Type** Valeur Alcool éthylique (CAS **STEL** 1000 ppm 64-17-5)

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-10 SDS CANADA États-Unis. ACGIH, TLV (Valeurs de seuil d'exposition)

Composants	de seuil d'exposition) Type	Valeur
Alcool méthylique (CAS 67-56-1)	STEL	250 ppm
	TWA	200 ppm
IPA - Isopropyl Alcohol (CAS 67-63-0)	STEL	400 ppm
	TWA	200 ppm
Méthylisobutylcétone (Méthylisobutylcétone) (CAS 108-10-1)	STEL	75 ppm
	TWA	20 ppm
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm
Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la	santé et sécurité au travail, R	Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)
Composants	Туре	Valeur
Alcool éthylique (CAS 64-17-5)	TWA	1880 mg/m3
		1000 ppm
Alcool méthylique (CAS 67-56-1)	STEL	328 mg/m3
		250 ppm
	TWA	262 mg/m3
		200 ppm
IPA - Isopropyl Alcohol (CAS 67-63-0)	STEL	984 mg/m3
		400 ppm
	TWA	492 mg/m3
		200 ppm
Méthylisobutylcétone (Méthylisobutylcétone) (CAS 108-10-1)	STEL	307 mg/m3
(5 100 10 1)		75 ppm
	TWA	205 mg/m3
		50 ppm
		00 pp
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	188 mg/m3

Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.

Composants	Туре	Valeur	
Alcool éthylique (CAS 64-17-5)	STEL	1000 ppm	
Alcool méthylique (CAS 67-56-1)	STEL	250 ppm	
	TWA	200 ppm	
IPA - Isopropyl Alcohol (CAS 67-63-0)	STEL	400 ppm	
	TWA	200 ppm	
Méthylisobutylcétone (Méthylisobutylcétone) (CAS 108-10-1)	STEL	75 ppm	
	TWA	20 ppm	

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-10

SDS CANADA

Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.

Composants	Type	Valeur	
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm	
Canada. SEP de Manitoba (Règle Composants	ment 217/2006, Loi sur la sécu Type	ırité et l'hygiène du travail) Valeur	
Alcool éthylique (CAS 64-17-5)	STEL	1000 ppm	
Alcool méthylique (CAS 67-56-1)	STEL	250 ppm	
	TWA	200 ppm	
IPA - Isopropyl Alcohol (CAS 67-63-0)	STEL	400 ppm	
	TWA	200 ppm	
Méthylisobutylcétone (Méthylisobutylcétone) (CAS 108-10-1)	STEL	75 ppm	
	TWA	20 ppm	
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm	

Canada. VLEP du Nouveau-Brunswick: valeurs limites seuils (VLS) basées sur la publication des VLS et IEB de l'ACGIH de 1991 et 1997 (Règlement du Nouveau-Brunswick 91-191)

Composants	Туре	Valeur	
Alcool éthylique (CAS 64-17-5)	TWA	1880 mg/m3	
		1000 ppm	
Alcool méthylique (CAS 67-56-1)	STEL	328 mg/m3	
		250 ppm	
	TWA	262 mg/m3	
		200 ppm	
IPA - Isopropyl Alcohol (CAS 67-63-0)	STEL	1230 mg/m3	
		500 ppm	
	TWA	983 mg/m3	
		400 ppm	
Méthylisobutylcétone (Méthylisobutylcétone) (CAS 108-10-1)	STEL	307 mg/m3	
,		75 ppm	
	TWA	205 mg/m3	
		50 ppm	
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	188 mg/m3	
		50 ppm	

Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées Composants

туре	valeui
STEL	1000 ppm
STEL	250 ppm
TWA	200 ppm
STEL	400 ppm
TWA	200 ppm
	STEL STEL TWA STEL

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-10

Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées Composants Valeur

- Composanto	.) 60	7 4.1041
Méthylisobutylcétone (Méthylisobutylcétone) (CAS 108-10-1)	STEL	75 ppm
	TWA	20 ppm
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm

Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées

Composants	Туре	Valeur
Alcool éthylique (CAS 64-17-5)	TWA	1000 ppm
Alcool méthylique (CAS 67-56-1)	STEL	328 mg/m3
		250 ppm
	TWA	262 mg/m3
		200 ppm
IPA - Isopropyl Alcohol (CAS 67-63-0)	STEL	1230 mg/m3
		500 ppm
	TWA	985 mg/m3
		400 ppm
Méthylisobutylcétone (Méthylisobutylcétone) (CAS 108-10-1)	STEL	75 ppm
	TWA	20 ppm
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	188 mg/m3
		50 ppm

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la santé et la sécurité au travail, 1996, Tableau 21), ainsi modifiées

Composants	Туре	Valeur	
Alcool éthylique (CAS 64-17-5)	15 minutes	1250 ppm	
	8 heures	1000 ppm	
Alcool méthylique (CAS 67-56-1)	15 minutes	250 ppm	
	8 heures	200 ppm	
IPA - Isopropyl Alcohol (CAS 67-63-0)	15 minutes	400 ppm	
	8 heures	200 ppm	
Méthylisobutylcétone (Méthylisobutylcétone) (CAS 108-10-1)	15 minutes	75 ppm	
	8 heures	50 ppm	
Toluène (CAS 108-88-3)	15 minutes	60 ppm	
	8 heures	50 ppm	

Valeurs biologiques limites

ACGIH Indices d'exposition biologique (BEI)

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps d'échantillonnage
Alcool méthylique (CAS 67-56-1)	15 mg/l	Méthanol	Urine	*
IPA - Isopropyl Alcohol (CAS 67-63-0)	40 mg/l	Acétone	Urine	*

ACGIH Indices d'exposition biologique (BEI)

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps d'échantillonnage
Méthylisobutylcétone (Méthylisobutylcétone) (CAS 108-10-1)	1 mg/l	Méthylisobutylc étone	Urine	*
Toluène (CAS 108-88-3)	0.3 mg/g	o-Crésol, avec hydrolyse	Créatinine dans l'urine	*
	0.03 mg/l	Toluène	Urine	*
	0.02 mg/l	Toluène	Sang	*

^{* -} Pour des détails sur l'échantillonnage, veuiller consulter le document source.

Directives au sujet de l'exposition

Canada - LEMT pour l'Alberta : Désignation cutanée

Alcool méthylique (CAS 67-56-1)

Peut être absorbé par la peau.

Toluène (CAS 108-88-3)

Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Désignation cutanée

Alcool méthylique (CAS 67-56-1) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour le Manitoba : Désignation cutanée

Alcool méthylique (CAS 67-56-1) Danger d'absorption cutanée

Canada - LEMT pour l'Ontario : Désignation cutanée

Alcool méthylique (CAS 67-56-1) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour le Québec : Désignation cutanée

Alcool méthylique (CAS 67-56-1)

Toluène (CAS 108-88-3)

Peut être absorbé par la peau.

Peut être absorbé par la peau.

Canada - Saskatchewan OELs: Can be absorbed through the skin.

Alcool méthylique (CAS 67-56-1)

Toluène (CAS 108-88-3)

Peut être absorbé par la peau.

Peut être absorbé par la peau.

États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH : Désignation cutanée

Alcool méthylique (CAS 67-56-1)

Danger d'absorption cutanée

Contrôles d'ingénierie appropriés

Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

yeux

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Autre

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques II est recommandé d'utiliser un

tablier imperméable.

Protection respiratoire

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

Dangers thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène

générale

Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence Liquide.

État physique Liquide.

Forme Liquide.

Couleur Bleu.

Odeur De solvant.

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-10

Seuil olfactif Non disponible.

pH Non disponible.

Point de fusion et point de

congélation

-94.9 °C (-138.82 °F) estimation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition 110.6 °C (231.08 °F) estimation

Point d'éclair 10.0 °C (50.0 °F) estimation

Taux d'évaporation Non disponible.

Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limite d'explosibilité -

1.27 % estimation

inférieure (%)

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

8 % estimation

Tension de vapeur 40.87 hPa estimation

Densité de vapeur Non disponible.

Densité relative Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible.

Coefficient de partage Non disponible.

n-octanol/eau Température

399 °C (750.2 °F) estimation

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible.

Viscosité Non disponible.

Autres informations

Densité 0.85 g/cm3 estimation

Propriétés explosives Non explosif.

Classe d'inflammabilité Inflammable IB estimation

Propriétés comburantes Non oxydant.

Pourcentage de matières

volatiles

80 %

Densité 0.85 estimation

COV 640 g/l

10. Stabilité et réactivité

RéactivitéLe produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

Conditions à éviter

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et de toute autre source d'ignition. Éviter les

températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Acides. Agents comburants forts. Chlore Isocyanates

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Nocif par inhalation. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Maux de tête. Nausée,

vomissements.

Contact avec la peau Provoque une irritation cutanée.

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-10

SDS CANADA

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. L'aspiration de gouttelettes du produit dans les poumons par ingestion

ou vomissement peut provoquer une pneumonie chimique grave.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements. Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut irriter les voies respiratoires. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Nocif par

inhalation.

Composants Espèces Résultats d'épreuves

Alcool éthylique (CAS 64-17-5)

<u>Aiguë</u> Orale

DL50 Rat 6.2000000000000002 g/kg

Alcool méthylique (CAS 67-56-1)

<u>Aiguë</u> Cutané

DL50 Lapin 15800 mg/kg

Inhalation

CL50 Rat 87.5 mg/l, 6 heures

IPA - Isopropyl Alcohol (CAS 67-63-0)

<u>Aiguë</u> Cutané

DL50 Lapin 12800 mg/kg

Inhalation

CL50 Rat 51.05000000000000043 mg/l, 8 heures

Orale

DL50 Rat 4710 mg/kg

Méthylisobutylcétone (Méthylisobutylcétone) (CAS 108-10-1)

Aiguë Cutané

DL50 Lapin > 16000 mg/kg

Inhalation

CL50 Rat 8.1999999999999993 -

16.399999999999986 mg/l, 4 heures

Orale

DL50 Rat 2.080000000000001 g/kg

Toluène (CAS 108-88-3)

<u>Aiguë</u> Cutané

DL50 Rat 12000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires

Provoque une sévère irritation des yeux.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

pius de 0,1 %, soit mutagene ou genetoxi

Cancérogénicité Susceptible de provoquer le cancer.

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-10
15980 Version n°: 07 Date de révision: 01-Août-2023 Date d'émission : 25-Avril-2019

Carcinogènes selon l'ACGIH

IPA - Isopropyl Alcohol (CAS 67-63-0) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez Méthylisobutylcétone (Méthylisobutylcétone)

(CAS 108-10-1) l'homme.

Toluène (CAS 108-88-3) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

Alcool éthylique (CAS 64-17-5) Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

IPA - Isopropyl Alcohol (CAS 67-63-0) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme. Méthylisobutylcétone (Méthylisobutylcétone) Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

(CAS 108-10-1)

Toluène (CAS 108-88-3) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Québec : Catégorie de carcinogène

Méthylisobutylcétone (Méthylisobutylcétone) Effet cancérogène détecté chez les animaux.

(CAS 108-10-1)

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Méthylisobutylcétone (Méthylisobutylcétone) 2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

(CAS 108-10-1)

Toluène (CAS 108-88-3) 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme. Danger possible pour la reproduction. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Effets chroniques

Toute inhalation prolongée peut être nocive. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Une exposition prolongée peut causer

des effets chroniques.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Persistance et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

Alcool éthylique -0.31Alcool méthylique -0.77IPA - Isopropyl Alcohol 0.05 Méthylisobutylcétone (Méthylisobutylcétone) 1.31 Toluène 2.73

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs Ce produit contient des composés organiques volatils qui présentent un potentiel de formation

photochimique d'ozone.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le Code des déchets dangereux

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir: instructions d'élimination).

Emballages contaminés Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de

l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

11 / 14

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-10 SDS CANADA 15980 Version n°: 07 Date de révision: 01-Août-2023 Date d'émission : 25-Avril-2019

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro ONU

Désignation officielle de LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Toluène, Méthylisobutylcétone (Méthylisobutylcétone)),

transport de l'ONU **Limited Quantity**

Classe de danger relative au transport

Classe 3 Danger subsidiaire Ш Groupe d'emballage Dangers environnementaux Non.

Précautions spéciales pour Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

l'utilisateur

IATA

UN number UN1993

UN proper shipping name Flammable liquid, n.o.s. (Toluene, Methyl Isobutyl Ketone (MIBK)), Limited Quantity

Transport hazard class(es)

Class 3 Subsidiary risk Packing group Ш **Environmental hazards** No. **ERG Code** 3H

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Other information

Passenger and cargo

Allowed with restrictions.

aircraft

Allowed with restrictions. Cargo aircraft only

IMDG

UN number UN1993

UN proper shipping name FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Toluene, Methyl Isobutyl Ketone (MIBK)), Limited Quantity

Transport hazard class(es)

Class 3 Subsidiary risk П Packing group

Environmental hazards

Marine pollutant No. **EmS** F-E, <u>S-E</u>

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon Non déterminé(e).

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

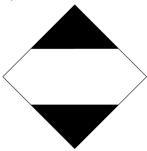
le recueil IBC

IATA



Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-10 SDS CANADA 15980 Version n°: 07 Date de révision: 01-Août-2023 Date d'émission : 25-Avril-2019

IMDG; TMD



15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Ontario. Substances toxiques. Loi sur la réduction des toxiques, 2009. Règlement 455/09 (1er juillet 2011)

Alcool méthylique (CAS 67-56-1)

Toluène (CAS 108-88-3)

Règlements sur les précurseurs

Toluène (CAS 108-88-3)

Classe B

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Oui

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-10

SDS CANADA

Pays ou région Nom de l'inventaire En stock (Oui/Non)*

États-Unis et Porto Rico Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi

réglementant les substances toxiques)

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication25-Avril-2019Date de la révision01-Août-2023

Version n° 07

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release.

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-10 SDS CANADA